

Volet transport mutualisé ou groupé



Cette fiche présente un résumé des des apprentissages en lien avec la thématique du transport mutualisé ou groupé, issus de cinq années d'expérimentation au sein du programme Systeme alimentaire local et intégré à Montréal (SALIM, 2020-2025), porté par le Collectif Récolte dans le cadre de Montréal en commun.

Rapport final - Historique, résultats et bilan d'apprentissages du projet

Trois projets appuyés par le SALIM ont expérimenté le transport mutualisé ou groupé : **L'aube, pôle nourricier** et les projets suivants accompagnés par Levier solidaire : **SALADE mobile** (CDC Plateau-Mont-Royal - LS-SALADE), et **L'ÉpiCamion** (Épicentre Saint-Henri - LS-ÉSH).

Le transport mutualisé ou groupé peut représenter un levier stratégique pour optimiser la distribution des denrées alimentaires, réduire les coûts, diminuer l'impact environnemental du transport et soutenir la collaboration entre acteur.trice.s. Cependant, plusieurs éléments doivent être considérés avant de se lancer dans un tel projet.

Voici les conseils clés à considérer avant de vous lancer :

1. Confirmer l'intérêt et les besoins réels des futur.e.s utilisateur.trice.s

Il est recommandé de valider la demande concrète avant de déployer un service de transport mutualisé. Une consultation claire, formelle ou informelle, permet de mieux anticiper les usages réels et d'éviter un faible taux d'utilisation. Il faudra transformer l'intérêt exprimé en engagements réels dès le départ.

2. Prévoir une personne dédiée à la coordination ou à la conduite

Le recours à un.e chauffeur.euse ou à une coordination mutualisée permet de stabiliser le service et d'assurer une continuité logistique. Des projets comme LS-**SALADE** ont montré qu'une ressource dédiée, même partagée, peut renforcer la fiabilité du transport, tout en allégeant la charge de travail pour les partenaires impliqués.

3. Accorder une attention particulière au choix du véhicule

Il est important de choisir un véhicule adapté aux besoins du territoire desservi, et de prévoir une évaluation mécanique rigoureuse avant l'achat. Des bris fréquents peuvent limiter l'efficacité du service et engendrer des coûts importants s'ils ne sont pas anticipés.

4. Adapter le modèle de mutualisation aux réalités locales

Chaque territoire a ses particularités : types d'organismes, distances à parcourir, fréquence des déplacements. Il est conseillé de construire un modèle souple, capable d'évoluer selon les saisons ou les partenaires. **L'aube**, par exemple, a su ajuster son service selon les périodes de l'année pour répondre à différents types de demandes.

5. Mettre en place des outils de gestion simples et clairs

Même si la mutualisation repose sur une vision commune, une certaine rigueur est nécessaire pour planifier les horaires, répartir les frais et suivre l'utilisation. Des gabarits, tableaux ou outils numériques peuvent faciliter la coordination entre les membres.

6. Rentabiliser le service par des usages diversifiés

Maximiser l'utilisation du véhicule, en diversifiant les types d'usages ou en l'ouvrant à différents groupes, permet de mieux répartir les coûts fixes. Certains projets, comme **L'aube**, ont élargi leur offre à d'autres activités logistiques pour optimiser l'utilisation annuelle du camion.

7. Prévoir un modèle économique équilibré et durable

Il est utile de planifier dès le départ une stratégie de financement combinant revenus autonomes et appuis externes. Le partage des frais entre les partenaires peut rendre le service plus accessible tout en simplifiant la gestion, à condition qu'il soit bien encadré.

Bref, le transport mutualisé ou groupé peut contribuer à rendre les chaînes d'approvisionnement alimentaire plus efficaces, accessibles et durables. Toutefois, sa mise en place demande une planification rigoureuse, un véhicule adapté, une gestion claire et une implication active des partenaires.